

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 43 (2006)

**Heft:** 1683

**Artikel:** Bourses d'étude : ni à Pâques, ni à la Trinité

**Autor:** Schwaab, Jean Christophe / Weber, Aude

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008957>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Ni à Pâques, ni à la Trinité

**Les disparités cantonales continueront de sévir. Pourtant la nouvelle péréquation financière aurait pu faire avancer le dossier. Conseil fédéral et Chambre haute en ont décidé autrement.**

**L**'harmonisation des bourses d'étude est un véritable serpent de mer. Depuis bientôt trente ans, l'Union des Etudiant-e-s de Suisse (UNES), faîtière nationale des étudiants, réclame que les 26 systèmes cantonaux soient fondus en un seul. Les inégalités de système actuel sont en effet difficilement justifiables : un étudiant, qui a la «chance» d'être domicilié ou originaire d'un «bon» canton, recevra, à situation financière comparable, parfois plusieurs milliers de francs de plus qu'un collègue issu d'un «mauvais» canton, qui devra au mieux se contenter d'un prêt. Outre ces inégalités, les systèmes cantonaux sont hostiles à la mobilité

des étudiants, pourtant portée aux nues par les autorités universitaires. En effet, les cantons universitaires n'accordent de bourses qu'aux étudiants suivant les cours d'une haute école sise sur leur territoire, afin d'éviter de payer les subventions que l'accord universitaire intercantonal accorde au canton possédant une haute école lorsqu'un étudiant issu d'un autre canton y étudie. Après plusieurs projets, tant du côté de l'UNES (une initiative populaire avortée), des milieux économiques (voir DP n°1589) que de celui du Secrétariat d'Etat à la science et à la recherche, tous sans succès, seule la Nouvelle péréquation financière et répartition des tâches

(RPT) semblait pouvoir faire avancer le dossier. La situation s'y prête d'autant mieux que la récente étude de l'Office fédéral de la statistique sur la situation sociale des étudiants (voir DP n°1675) a révélé que les inégalités sociales face aux études tertiaires se sont accrues. Elle a également confirmé que la majorité des étudiants doit exercer une activité rémunérée en plus des études, faute de bourses. Tous s'accordent à dire en outre que la réforme de Bologne aura des effets aggravants.

Malheureusement, le Conseil fédéral, suivi par le Conseil des Etats, n'a pas profité de cette occasion en or pour harmoniser les systèmes cantonaux.

Selon la majorité de la Chambre des cantons, la RPT, même si elle réorganise les subventions que la Confédération verse aux cantons pour les bourses, «ne doit pas soulever de débats de politique de la formation» et n'est donc pas la «réforme adéquate» pour harmoniser le système du soutien aux études. Ces arguments de technocrates ne tiennent pas la route face à l'urgence de la situation. Les inégalités sociales croissantes et la cassure entre élites universitaires et communs des mortels qui risque d'en résulter font que l'harmonisation des bourses d'études au niveau national, si elle ne se fera pas à Pâques, ne saurait attendre la Trinité. *jcs*

